

L'AdCF et la Communauté d'Agglomération du pays Ajaccien (CAPA)

vous accueillent :

**VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2017**

de 9h30 à 16h

(accueil café à partir de 9h)

**CAPA - salle du Conseil Communautaire  
(Immeuble Alban – Bt G et H)**

**18 rue Comte Marbeuf  
20000 AJACCIO**



**LES RENDEZ-VOUS**  
DE L'AdCF en Région

Pour toute information complémentaire, merci de contacter :

**Cécile Lacoste**

E-mail : [c.lacoste@adcf.asso.fr](mailto:c.lacoste@adcf.asso.fr)

T. 01 55 04 89 00 / P. 06 73 74 49 19

AdCF – 22, rue Joubert 75009 Paris

## Les RENDEZ-VOUS de l'AdCF en RÉGION

**CAPA - salle du Conseil Communautaire**

18 rue Comte Marbeuf - 20000 AJACCIO

Vendredi  
**15 SEPTEMBRE**  
9h30-16h

**PROGRAMME**



### **CORSE**

## **Intercommunalités et développement économique : la nouvelle donne**

Les responsabilités des communautés en matière de  
développement économique



Vendredi 15 **SEPTEMBRE 2017**

## Intercommunalités et développement économique, la nouvelle donne

Les responsabilités des communautés en matière de développement économique

La loi NOTRe a apporté des clarifications indiscutables en matière de compétences économiques. L'un des changements majeurs concerne les communautés qui ont désormais l'autorité exclusive sur l'aménagement économique du territoire et l'immobilier d'entreprise.

Dans le cadre de la préparation des SRDE-II, un partenariat contractuel inédit est en cours de construction entre régions et intercommunalités, ainsi qu'une nouvelle gouvernance des agences de développement ou des EPL (SEM, Spl) ... Ce mouvement a besoin d'être conforté dans les prochaines années. Les SRDE-II ne seront des documents utiles que s'ils trouvent une traduction concrète dans les territoires et les bassins d'emploi. C'est l'objet des travaux de cette matinée.

Les travaux de l'après-midi seront dédiés à la politique locale du commerce, compétence désormais placée dans un cadre intercommunal. Reconnue comme un enjeu majeur dans le fonctionnement des territoires, en particulier pour la redynamisation de nos centres-villes et centres-bourgs, les contours de cette compétence ne sont cependant pas clairement définis. Les collectivités auront à les préciser selon leur contexte spécifique.

Avec la participation et l'expertise en tribune de :

**Jean-Christophe Angelini**, président de l'Agence de développement économique de Corse

**Loïc Cauret**, président délégué de l'AdCF

**Laurent Marcangeli**, président de la communauté d'agglomération du pays ajaccien (CAPA)

**Pierre Marcellesi**, président de la communauté de l'Alta Rocca

**Marie-Antoinette Santoni-Brunelli**, vice-présidente en charge du développement économique de la CAPA

**Gilles Simeoni**, président du Conseil exécutif de Corse (sous réserve)

**Maxime Bréard**, coordinateur de Ma boutique à l'essai

**David Lestoux**, fondateur du cabinet Lestoux et associés

Le président de la CCI de Corse ou son représentant

9h00 Accueil des participants

9h30 Ouverture par **Laurent Marcangeli**, président de la CAPA ou **Marie-Antoinette Santoni-Brunelli**, vice-présidente en charge du développement économique de la CAPA

### 9h45 **Éléments d'actualité et de cadrage**

- Loi NOTRe : 1<sup>er</sup> bilan de son application.
- L'action économique des communautés : sa territorialisation et son inscription dans les dynamiques régionales. Analyse et propositions de l'AdCF ; rappel sur les spécificités de Corse.

### 11h00 **Table-ronde : « Quelles relations intercommunalités – Collectivité territoriale de Corse ? »**

- Le schéma régional de développement économique (SRDEII) de Corse : contenu et enjeux.
- Les enjeux économiques de Corse : quelle vision partagée des priorités économiques régionales ?
- Les outils de dialogue et de partenariat entre CTC, ADEC et communautés pour la territorialisation de l'action économique régionale.

*Débats en tribune et avec la salle.*

### 12h30 **Déjeuner**

### 13h30 **La politique locale du commerce**

#### **Le commerce et le territoire : les grands enjeux**

- L'impact du commerce dans le fonctionnement des territoires et les insuffisances de la législation actuelle.
- Les choix qui guident les implantations commerciales.

#### **Les capacités d'action des intercommunalités**

- L'implication des communautés et le contenu de la compétence commerce.
- Retour d'enquête et cadrage juridique.

*Débats en tribune et avec la salle.*

**16h00**

**Fin des travaux**